

# Faux timbres, contrefaçons, une initiative intéressante

Nous mettons en garde depuis de nombreuses années sur la multiplication des contrefaçons, tout particulièrement sur Internet. Une réalité qu'il ne faut pas sous-estimer et qui concerne le marché de l'art d'une façon générale. Le timbre étant constitué de matériaux simples (encre et papier), il est falsifiable. Les faussaires disposent de plus grandes facilités que par le passé compte tenu de l'évolution des technologies et d'un certain « talent » sans toutefois égaler celui de Jean de Sperati. Pendant longtemps, l'action des experts a consisté à signer les timbres au verso, pour attester de leur authenticité. Aujourd'hui, force est de constater que ce mode opératoire ne suffit plus : en effet, se multiplient sur le marché philatélique des timbres portant de fausses signatures d'experts et des timbres accompagnés de faux certificats d'experts. Comme nous a précisé l'expert Christian Calves : « Si le problème des faux a toujours existé, il a été aggravé ces dernières années, par l'essor d'Internet qui permet aux faussaires d'écouler leur production de manière incontrôlée. De nombreux collectionneurs achètent en ligne des timbres à des prix défiant toute concurrence sans se douter qu'il s'agit de faux sans valeur. »



Présent dans son magasin de la rue Drouot début octobre, nous avons rencontré un philatéliste venu faire expertiser plusieurs timbres. Il s'agissait d'un n°257A, en réalité un n°145 comportant une fausse surcharge. Assez grossière, elle était visible également au dos du timbre, ce qui pouvait laisser supposer à un collectionneur peu averti qu'il s'agissait d'une vraie surcharge. Le second, un n°153, n'était autre qu'un n°230 dont on avait gratté le 10 pour le redessiner en 50 c. Sans un examen attentif à la loupe, le trucage n'était pas visible. Pour contrer la multiplication des faux timbres, Christian Calves et Alain Jacquart proposent depuis le mois d'octobre un service qui devrait intéresser un grand nombre de collectionneurs. « Jusqu'à présent, nous n'émettions des certificats, sur support papier, que pour les timbres de très forte valeur. Mais devant la prolifération des faux, nous sommes passés à l'offensive : nous proposons désormais d'éditer des certificats, au format numérique (pdf), pour chaque timbre qui nous passe entre les mains, et surtout, ces certificats sont intégrés à une base de données librement consultable sur notre site [www.timbres-experts.com](http://www.timbres-experts.com). Nous sommes les premiers et, à notre connaissance, les seuls experts en Europe à proposer ce service » précise Christian Calves. Les acheteurs disposent ainsi à présent d'une capacité de contrôle : lorsqu'un timbre avec certificat numérique leur est présenté à la vente, ils peuvent s'assurer en un clic de son authenticité ([www.timbres-experts.com/pages/base-de-donnees-de-certificats-calves](http://www.timbres-experts.com/pages/base-de-donnees-de-certificats-calves)). Ce service est accessible au plus grand nombre car les certificats

numériques sont émis gratuitement, sans frais supplémentaires par rapport au tarif de base de l'expertise. Les tarifs varient entre 1,40 et 2 % de la cote pour un timbre authentique... et 0 € lorsque le timbre est faux. Enfin le site [Timbres-experts.com](http://Timbres-experts.com) a été refondu : sont désormais publiés sur le blog et relayés dans la newsletter les faux présentés à expertise, afin d'alerter sur l'ampleur du problème et de donner aux lecteurs des exemples des faux en circulation. Une excellente initiative. Christian Calves et Alain Jacquart seront présents au prochain Salon d'automne.

**EXPERTISES DE TIMBRES-POSTE ET DOCUMENTS PHILATELIQUES**

DROUOT PHILATELIE | TIMBRES-EXPERTS.COM - C. CALVES ET A. JACQUART  
8, RUE DROUOT - 75009 PARIS - BUR. 01 48 24 41 13 - BUR. 01 45 23 41 63 - FAX : 01 48 01 09 02  
CONTACT@TIMBRES-EXPERTS.COM - WWW.TIMBRES-EXPERTS.COM

PAYS : France  
CATALOGUE : Yvert et Tellier  
NUMERO : n°12 - année 1854

PARIS, LE : 05 - 10 - 2015  
NUMERO DE CERTIFICAT : 2121156932

**RESULTAT DE L'EXPERTISE**

5 c. vert, Neal avec gomme.  
Authentique et signé.

Ce certificat est issu de l'écran du presse ou document photographié à la date de l'expertise.  
Ce certificat vous est présenté dans la copie d'une vente à l'Association de son authenticité en consultation avec la base de données sur le site [www.timbres-experts.com](http://www.timbres-experts.com)

**CODE DE SIGNATURE DES EXPERTS C. CALVES ET A. JACQUART**  
La position de la signature sur les timbres est représentée sur les croquis suivants par un petit trait :


\* Timbre beau :  
Signature en bas  
 \* Timbre défectueux :  
Signature déplacée vers le haut proportionnellement au défaut.

Un exemple de certificat numérique.